## Marseille le 20 Juin 1800

## Melsieurs J. P. Romp & jui

Des convenances réciproques, le désir de servir avec plus d'activité les intérêts de nos amis viennent de nous décider à réunir, sous une seule raison sociale, le commerce que gerait individuellement le sieur J. Q. B. Altaras, et le sieur Jh. Sciama.

Nous avons donc l'honneur de vous prévenir qu'à dater du 1<sup>et</sup>. Juillet nous travaillerons sous la raison d'ALTARAS & SCIAMA, dans laquelle se trouve compris le frère de notre sieur Sciama.

Vous avez ci-bas nos signatures respectives, auxquelles seules nous vous prions ajouter foi.

Nous continuerons le même commerce des commissions, ainsi que les opérations pour notre propre compte.

La liquidation de nos précédentes raisons de commerce reste à la charge de la nouvelle Société, avec laquelle il plaira vous entendre pour tout ce qui y est relatif.

Agréez nos remercimens pour la confiance dont vous avez honnoré chacun de nous, et veuillez bien la continuer de même en faveur de notre nouvelle association, bien sûr que nous nous efforcerons de nous en rendre toujours dignes.

En attendant l'honneur de vos ordres, nous avons celui d'être

Vos très-humbles serviteurs,

Signature du sieur J. Q. B. ALTARAS, Allana, & sciama

Signature du sieur Jh. SCIAMA,

Signature du sieur N. SCIAMA.